

Prévention - Dépistage - Risque aggravé - Oncogénétique

Les programmes de prévention et de dépistage, ainsi que la surveillance et la prise en charge de personnes à risque aggravé de développer un cancer, doivent contribuer à améliorer ce problème majeur de santé publique que représente le cancer.

Prévention

La prévention peut permettre de réduire le risque de survenue de certains cancers. Les professionnels de santé ont un rôle privilégié pour informer et accompagner leurs patients dans cette démarche.

Risque aggravé de cancer

Les personnes présentant un risque aggravé de cancer doivent faire l'objet d'une surveillance particulière.

Dépistage et détection précoce

Les stratégies de dépistage ou de détection précoce dépendent du niveau de risque du sujet. Le médecin traitant a un rôle clé pour apprécier ce risque, et déterminer ainsi les modalités les mieux adaptées.

Altérations génétiques constitutionnelles (Oncogénétique)

Près de 5 % des cancers sont liés à la présence d'altérations génétiques constitutionnelles. Le diagnostic de ces prédispositions est possible grâce au dispositif d'Oncogénétique.

Dernière mise à jour le 15 mai 2018

AGENDA